

3. Quels sont, pour les céréales destinées à l'exportation, les tarifs en vigueur sur les chemins de fer entre Calgary et Vancouver?

4. Quelle est, en milles, la distance entre Calgary et Vancouver?

5. Quels sont, pour les céréales de consommation domestique, les tarifs ferroviaires en vigueur entre Calgary et Vancouver?

L'hon. R. J. MANION (ministre des Chemins de fer):

1.

| Denrée | Tarif en cents pour 100 livres |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Orge et sarrasin | 10.24 |
| Maïs et seigle | 8.45 |
| Avoine | 9.79 |
| Blé | 8.33 |

S'il n'est pas aboli, modifié ou prorogé avant le 31 mars 1935, ce tarif expire à cette date.

| 2. De | A | | |
|-----------------------------|-------------------|----------------|----------------|
| | Saint-Jean, N.-B. | Halifax, N.-E. | Halifax, N.-E. |
| | C.N.R. | C.P.R. | C.N.R. |
| | milles | milles | milles |
| Collingwood, Ont. | 1035 | | 1203 |
| Depot-Harbour, Ont. | 1004 | | 1173 |
| Goderich, Ont. | 1099 | 941 | 1267 |
| Midland, Ont. | 1012 | 840 | 1181 |
| Owen-Sound, Ont. | 1129 | 927 | 1297 |
| Port-McNicoll, Ont. | | 836 | |
| Tiffin, Ont. | 1011 | 701 | 1179 |

3. Vingt cents les 100 livres.

4. 642 milles par le chemin de fer Pacifique-Canadien.

5. Pour le blé classé n^{os} 4, 5 et 6 et la nourriture des animaux; pour l'orge classée n^{os} 3, 4, 5 et 6, le quintal; pour l'avoine classée n^{os} 1, 2 et 3, la nourriture de qualité supérieure n^o 1, la nourriture spéciale et la nourriture mélangée; pour les criblures classées n^{os} 1 et 2 et les criblures destinées à la nourriture des bestiaux et des volailles, 30 cents les 100 livres; pour toutes les autres céréales, 41 cents $\frac{1}{2}$ les 100 livres.

HORLOGE MUNICIPALE DE NEW-GLASGOW, N.-É.

M. ILSLEY:

1. A même la somme particulière votée pour des ouvrages publics en 1934, a-t-on destiné quelque montant à la fabrication d'une horloge municipale pour la ville de New-Glasgow?

2. Si oui, a-t-on fait les arrangements pour la fabrication de ladite horloge?

3. Qui en ont été les entrepreneurs?

4. Quel est le prix qui doit être payé pour cette horloge?

L'hon. H. A. STEWART (ministre des Travaux publics):

1. L'installation d'une horloge dans un pignon de l'édifice public a été autorisée.

2. Oui.

3. J. A. Hiltz, New-Glasgow.

[M. Coote.]

4. \$1,450 comprenant un cadran pour horloge électrique, une horloge proprement dite et un mécanisme de sonnerie relié à la cloche placée sur le toit.

BUREAU DE POSTE DE WOLFVILLE N.-É.

M. ILSLEY:

1. Durant 1934, quelle a été la somme dépensée en réparations à l'édifice du bureau de poste de Wolfville, Nouvelle-Ecosse?

2. A-t-on demandé des soumissions pour cet ouvrage?

3. Si oui, qui ont été les soumissionnaires et quel a été le montant de chaque soumission?

4. Si l'on a demandé des soumissions pour différentes sortes d'ouvrages, qui ont été les soumissionnaires et quel a été le montant de chaque soumission?

5. Si l'ouvrage n'a pas été exécuté en vertu d'une soumission et d'un contrat, qui dirigeait les travaux?

L'hon. H. A. STEWART (ministre des Travaux publics):

1. \$2,045.

2. Nous avons demandé des soumissions pour les réparations en général et la peinture.

3. Réparations en général: A.-M. Wheaton, \$1,200; S.-L. Murphy, \$1,400. Peinture: A.-M. Wheaton, \$750; W.-B. Murphy, \$830.

4. Répondu sous le n^o 3.

5. Les travaux exécutés sans soumissions préalables ont consisté dans les réparations aux appareils de chauffage, \$45, et dans la pose d'un radiateur dans la salle d'attente des douanes, \$50. Ces travaux ont été exécutés sous la surveillance de l'architecte régional et du gardien de la bâtisse.

BUREAU DE PHILATÉLISME

M. MULOCK:

1. Le ministère des Postes maintient-il et administre-t-il un bureau de philatélie à Ottawa?

2. Si oui, quel a été le coût d'administration dudit bureau durant chacune des années financières écoulées de 1931 à 1934 inclusivement?

3. Quels ont été les recettes totales provenant de ce bureau de philatélie durant chacune des années écoulées de 1931 à 1934 inclusivement?

4. Ce bureau de philatélie vend-il au public des timbres du Canada oblitérés?

L'hon. ARTHUR SAUVE (ministre des Postes):

1. Oui.

2. Avant le 13 septembre 1932, des fonctionnaires occupés aussi à d'autres besognes s'occupaient de ce service et nous ne tenions pas le compte à part de leur traitement.

Du 13 septembre 1932 au 31 mars 1933, \$5,007.64; du 1er avril 1933 au 31 mars 1934, \$9,828.

3. Année financière 1930-1931: \$42,269.65; 1931-1932: \$38,891.83; 1932-1933: \$56,250.60; 1933-1934: \$54,813.31.